

## CONSEIL SYNDICAL

**Procès-Verbal de la réunion du Conseil Syndical du 22 janvier 2019**

---

### **Délégués en exercice : 51**

### **Présents : 30**

#### ***Conseil départemental :***

M. Jacques LEMARE (Président de séance), M. Luc LAMIRAULT, M. Gérard SOURISSEAU, M<sup>me</sup> Sylvie HONNEUR, M. Christophe LE DORVEN (suppléant de M. de MONTGOLFIER)

#### ***Conseil régional :***

M<sup>me</sup>. Christine GOIMBAULT (suppléante de M. Xavier NICOLAS)

#### ***EPCI :***

M. John BILLARD, M. Bruno TARANNE, M. Bernard PUYENCHET (suppléant de M. Philippe SCHMIT), M. Loïc BARBIER, M. Pierre LEPORTIER, M. Patrick RIEHL, M<sup>me</sup> Evelyne DELAPLACE, M. Michel ETIENNE AUGUSTIN, M<sup>me</sup> Catherine CROIBIER, M. Frédéric GIROUX, M. Guy LAVIE, M<sup>me</sup> Emmanuelle BONHOMME, M. Denis GOUSSU, M. Daniel BOSSION, M. Eric AGUILLE (suppléant de M. Guy CHAMPION), M. Albert MARSOT (suppléant de M. Jean Paul MALLET), M. Jacques WEIBEL, M. Olivier LECOMTE, M. Bruno PERRY, M. Didier RENVOISÉ, M. Pierre LUCAS (suppléant de M. Jean Paul DUPONT), M. Xavier CHABANNES, M. Jean Louis BAUDRON, M. Christian BICHON

### **Pouvoirs : 1**

M. Hugues ROBERT donne pouvoir à M. Jean-Louis BAUDRON

### **Absents excusés : 27**

#### ***Conseil départemental :***

M. Albéric de MONTGOLFIER, M. Rémi MARTIAL, M<sup>me</sup> Delphine BRETON, M. Stéphane LEMOINE, M<sup>me</sup> Laure de LA RAUDIERE, M. Francis PECQUENARD

#### ***Conseil régional :***

M. Dominique ROULLET, M. Harold HUWART, M<sup>me</sup> Estelle COCHARD, M. Xavier NICOLAS, M<sup>me</sup> Sylvie ROUXEL

#### ***EPCI :***

M. Philippe SCHMIT, M. Jean-Luc SCHREIBER, M. Christian MAISONS, M. Jérôme DEPONDT, M. Michel GIRARD, M. Guy CHAMPION, M. Jean Paul MALLET, M<sup>me</sup> Françoise RAMOND, M<sup>me</sup> Jocelyne PETIT, M. Marc MOLET, M. Jean-Paul DUPONT, M. Hugues ROBERT, M. Jean François ROBERT, M. Victor PROVÔT, M. Patrick COUTANT, M<sup>me</sup> Mireille ELOY

## **Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 17 décembre 2018**

Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du Conseil Syndical du 17 décembre 2018 en ajoutant à la suite du 3<sup>ème</sup> alinéa de la page 7 : « et que SFR fera tout son possible pour installer la fibre optique en souterrain ».

## **Rapport n° 2 : Décisions prises par le Bureau et par le Président**

Le Conseil Syndical prend acte des décisions prises par le Bureau et par le Président

## **Rapport n° 3 : Modification de la répartition des crédits de paiement de l'Autorisation de programme AP 2017-NUM**

Le Conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver la modification de la répartition des crédits de paiement annuels de l'autorisation de programme (AP 2017-NUM) intitulée « Aménagement numérique 2017-2020 » :

(M€)	Total AP	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
Montant de l'AP et répartition des crédits de paiement	74,15	10,54	27,44	25	11,17

## **Rapport n° 4 : Création de l'Autorisation de programme AP 2019 THD Radio**

Le Conseil Syndical, par 37.6 voix Pour, par 7 voix Contre (M. Olivier LECOMTE, M. Bruno PERRY, M. Didier RENVOISE, M. Pierre LUCAS, M. Xavier CHABANNES, M. Albert MARSOT, M. Michel ETIENNE-AUGUSTIN) et 2 voix Abstention (M. Guy LAVIE, M. Frédéric GIROUX), décide :

- D'approuver la création de l'AP 2019-THD Radio intitulée « THD Radio 2019-2020 » pour un montant de 2 M€
- D'approuver l'ouverture des crédits de paiement afférents au chapitre 23 pour les années 2019 et 2020 :

(M€)	Total AP	CP 2019	CP 2020
Montant de l'AP et répartition des crédits de paiement	2	1,2	0,8

## **Rapport n° 5 : Budget primitif de l'exercice 2019**

Le Conseil syndical, par 40.6 voix Pour, 0 voix Contre et 6 voix Abstention (M. Olivier LECOMTE, M. Bruno PERRY, M. Didier RENVOISE, M. Pierre LUCAS, M. Xavier CHABANNES, M. Albert MARSOT), décide :

D'adopter le Budget primitif 2019 qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 2 762 157,07 euros
- en section d'investissement à 32 411 000 euros

## **Rapport n° 6 : Convention de financement avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir relative à la convergence des infrastructures numériques**

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention de financement avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir relative à la convergence des infrastructures numériques,
- D'autoriser le Président à la mettre au point, en particulier les montants des dépenses éligibles, avec le Conseil Départemental,
- D'autoriser le Président à la signer après mise au point.

## **Rapport n° 7 : Evolution de l'accompagnement financier à l'équipement à Internet Haut Débit par satellite**

Le Conseil syndical à l'unanimité :

- Décide d'approuver l'arrêt de la validation des passeports satellites.

## **Rapport n° 8 : Bail de location de terrain pour un shelter (PM) sur la commune de Cherisy – Modification des conditions de location**

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'abroger la délibération n° 18\_0083 du conseil syndical du 17 décembre 2018,
- D'approuver le bail de location de terrain pour le shelter (PM) sur la parcelle section D n°941 de la commune de Cherisy, d'une durée de 30 ans et d'une redevance annuelle de 200 euros, révisable annuellement,
- D'autoriser le Président à signer ce bail avec la commune de Cherisy.